



CANADA  
QUÉBEC – MRC DU GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER

Municipalité de Saint-Ludger, Québec, 03 Mars 2025

**Objet : Votre service de sécurité incendie régional de la MRC de du Granit a besoin de votre approbation**

Chers résidents de Saint-Ludger,

Dans le cadre d'un projet de modernisation du système de radiocommunication de la municipalité, nous entreprenons une consultation publique conformément au processus d'Industrie Canada, en vertu du document CPC-2-0-03. Cette consultation porte sur l'érection d'une nouvelle tour de télécommunication sur le territoire de la municipalité.

**Contexte**

La municipalité de Saint-Ludger a un service de protection incendie et une brigade constituée de 17 pompiers. Elle dispose de camions : un véhicule d'urgence, une autopompe et une citerne, d'une caserne localisée sur la route 204 et d'une tour de 66 pieds sur un terrain privé sur le rang 7, proche de la route 204, qui assure les communications entre les pompiers entre eux lors d'interventions et avec les autres services d'urgence régionaux.

Par ailleurs, Saint-Ludger est une municipalité d'une superficie relativement importante (128.7 km<sup>2</sup>) mais irrégulière, avec une topographie typique aux abords des montagnes Appalaches et des vallées sur le long de la sinueuse rivière Chaudière, aux abords de la frontière américaine.

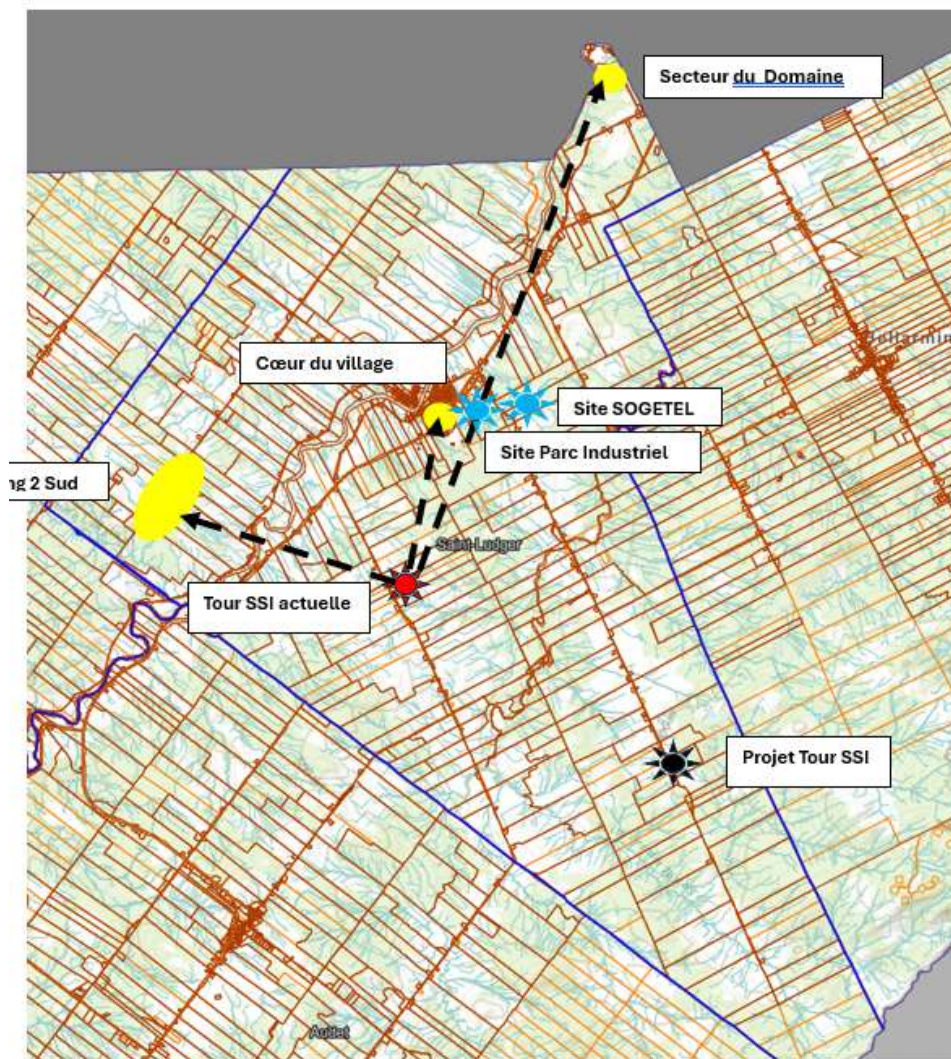
**Les enjeux de la tour de communication actuelle**

La municipalité exploite son système radio depuis de nombreuses années. Bien que l'entretien de ce système de communication soit effectué régulièrement, la couverture radio reste insuffisante dans plusieurs secteurs reculés.

La tour de communication actuelle est sise sur le lot #4606295 à la faveur d'une servitude notariée et signée par le propriétaire et Bell Canada en 1966 (#11428), puis renouvelée et cédée par Bell à la Municipalité en 1998 (#11144). Une servitude d'une durée indéfinie (#17002) était signée en 2014.

Au fil des années, on a constaté plusieurs secteurs habités où ne se rendent pas (ou mal) les signaux radios de communication : le secteur du domaine (Centre Cérès, qui est un centre d'hébergement et de thérapie en dépendance certifié par le CIUSSS et, de ce fait, constitue un risque très élevé en matière de protection incendie); le cœur villageois situé dans la dépression topographique à proximité du pont qui enjambe la rivière Chaudière, la vallée périphérique du rang 2 Sud, vers Lac Drolet. Des difficultés existent aussi lors d'interventions sur des érablières.

Cela engendre des interruptions de communication entre les pompiers et la Centrale 911, compromettant ainsi l'efficacité des opérations d'urgence.



LÉGENDE

--- --> Enjeu de communication

## **Projet**

En vue d'améliorer la couverture radio dans les zones non desservies et la sécurité de ses pompiers, de ses citoyennes et citoyens et des biens et d'améliorer les communications des services d'urgence, la municipalité a exploré à partir de l'hiver 2022 différents scénarios de relocalisation de la tour de communication.

Après analyse, dans l'objectif d'améliorer la couverture radio dans les zones non desservies et d'augmenter la sécurité des pompiers, des biens et des personnes, la Municipalité de Saint-Ludger a acquis le lot 4 189 940 sis au 820, rang 9, à Saint-Ludger. L'altitude du site, une tour de 96 pieds, plus élevée que l'ancienne, au sommet de laquelle sera placée une antenne de 9,5 pieds, portant la hauteur totale à 106 pieds répondent aux enjeux de communication. La brigade de pompiers a fait des tests début avril 2023 et une seconde fois avec l'aide de techniciens à l'externe. Les tests effectués ont été concluants.

Le système respectera en tous points les normes de santé et sécurité de Santé Canada. Il n'occasionnera aucune interférence dans vos appareils électroniques domestiques (téléviseurs, radios, réseaux sans fil) et ne sera en fonctionnement que durant les interventions d'urgence et les utilisations ponctuelles des pompiers. En moyenne, le système passera 90 % du temps en veille, 5 % en transmission et 5 % en réception.

## **Consultation publique selon le document CPC-2-0-03**

### **Point # 1 : Fonction du système**

À la suite d'études de couverture radio, nous avons déterminé que la hauteur minimale pour une couverture efficace est de 96 pieds. Le système actuel est hébergé sur une tour située à un emplacement sous-optimal. De plus, des contraintes administratives justifient la construction de notre propre tour, optimisée pour servir les résidents.

La tour projetée comprendra une antenne UHF de type C4 et un système de filtrage des fréquences, permettant ainsi un éventuel partage des installations. L'antenne mesure 9,5 pieds de hauteur, ce qui porte la structure totale à 106 pieds.

### **Point # 2 : Emplacement de la tour (voir photos en annexe)**

La tour sera située sur le territoire de la municipalité à l'adresse suivante :

820, 9<sup>ème</sup> rang, Saint-Ludger  
Coordonnées GPS de l'emplacement sont :  
Latitude : N45 41' 08.38"  
Longitude : W70 38' 13.94"

### **Point # 3 : Attestation de la protection du grand public**

Je, Simon Daigneault, représentant d'Orizon Mobile, atteste que l'installation radio respectera les normes du Code de sécurité 6 de Santé Canada et ses amendements pour assurer la protection du public, y compris les effets combinés sur l'environnement radio local.

### **Point # 4 : Zones accessibles au grand public**

La tour sera implantée sur un terrain dans un secteur agro-forestier éloigné des résidences, non accessible au grand public et situé dans une zone où la route conduit à un cul-de-sac, où la circulation de véhicules n'est pas souhaitable et est de toute façon très peu élevée. En raison de l'éloignement du site, ni clôture ni panneaux anti-grimpeur ne sont prévus.

### **Point # 5 : État du projet en vertu de la loi canadienne sur l'évaluation environnementale**

Je, Simon Daigneault, atteste que ce projet d'installation d'antenne n'est pas soumis à une évaluation environnementale selon la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012).

### **Point # 6 : Description du système proposé**

Le système d'antenne proposé utilise des radiofréquences dans la bande UHF.

La tour sera de type autoportant, modèle Vista de Delhi (fournisseur reconnu sur le marché), et sera constituée de douze sections de 8 pieds, pour une hauteur totale de 96 pieds.

L'antenne, de type C4 demi-onde (composée de 4 boucles), sera installée au sommet de la tour pour optimiser la couverture radio sur l'ensemble du territoire. Elle mesure 9,5 pieds de hauteur, portant ainsi la structure complète à une hauteur totale de 106 pieds.

### **Point # 7 : Exigences de Transports Canada (voir documents en annexe)**

Aucune peinture ni éclairage n'a été proposé dans le cadre du projet actuel.

Un formulaire a été envoyé à Transports Canada pour vérifier si un balisage de la tour d'antenne est nécessaire.

Orizon Mobile (promoteur) s'engage à respecter les exigences futures de Transports Canada selon leurs recommandations et, si la loi l'exige, à transmettre ces exigences dès qu'elles seront disponibles.

### **Point # 8 : Attestation de bonnes pratiques techniques**

Je, Simon Daigneault (au nom d'Orizon Mobile), confirme que l'installation radio respecte les normes techniques en vigueur, et que le fabricant garantit la résistance de la structure.

### **Point # 9 : Référence à toutes les exigences locales**

En plus de respecter les exigences d'Industrie Canada, Orizon Mobile s'engage à suivre le protocole de la municipalité pour les projets de tour d'antenne (voir l'avis favorable de la municipalité en annexe).

### **Point # 10 : Gestion du spectre et des télécommunications**

Pour plus d'informations, consultez le site Web de Gestion du spectre et des télécommunications d'Industrie Canada (Innovation, Sciences et Développement économique Canada) :

<http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic-gc.nsf/fra/07422.html>

## **Point # 11 : Coordonnées des intervenants**

- Bernard Roy  
Directeur général de la Municipalité de Saint-Ludger  
  
181, Rue Principale  
Saint-Ludger, (Québec) G0M 1W0  
Bureau : 819-548-5408 poste #2222  
Cellulaire : 819-237-4413  
[dg@st-ludger.qc.ca](mailto:dg@st-ludger.qc.ca)
- **Spectre, Technologie de l'information et Télécommunications  
Innovation, Sciences et développement économique Canada (ISDE)**  
  
Édifice Sunlife, 1155, Metcalfe, Bureau 950,  
Montréal (Québec) H3B 2V6  
Téléphone : 1-855-784-8282  
Télécopieur : 514-283-5157  
Courriel : [ic.spectreregionquebec-  
spectrumquebecregion.ic@canada.ca](mailto:ic.spectreregionquebec-spectrumquebecregion.ic@canada.ca)

Pour toute question ou tout commentaire relatif à ce projet, veuillez contacter Orizon Mobile (coordonnées ci-dessous) :

- **Orizon Mobile**  
**Monsieur Simon Daigneault ou Ken Whittom**  
237, Boulevard Industriel  
Suite 160  
Châteauguay QC J6J 4Z2  
Téléphone : (450) 699-0540

## **Point # 12 : Date de clôture pour la présentation des commentaires écrits du public**

Le processus de consultation publique est ouvert pour une période de 30 jours après la publication de ce document dans le journal local ou sur les médias sociaux. La date de clôture pour la réception des commentaires écrits est le 3 avril 2025.



## Annexe : Annonce sur les réseaux sociaux pour la municipalité de Saint-Ludger



Province de Québec  
MRC du Granit  
Municipalité de Saint-Ludger


### AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

**Objet : Nouvel emplacement pour la construction d'une tour de communication pour le service incendie de la municipalité de Saint-Ludger**

Le processus de consultation publique inclut un délai de trente jours à la suite de la publication d'une annonce dans le journal local.

Toute personne intéressée peut consulter les documents au bureau de la municipalité, sis au 181, rue Principale, Saint-Ludger, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Ludger, le 26 février 2025.

  
Bernard Roy  
Directeur général et Greffier-trésorier

Emplacement de la tour :  
820 Rang 9, Saint-Ludger  
Coordonnées GPS de l'emplacement :  
Latitude : 45°41'8" N  
Longitude : 70°38'14" O



## **Annexe Photos montage**

Vue de la localisation de la tour à partir de la seule voie de circulation :



Emplacement de la tour :

820 9<sup>ième</sup> Rang, Saint-Ludger

Coordonnées GPS de l'emplacement sont :

Latitude : N45 41' 08.38"

Longitude : W70 38' 13.94"





CANADA  
QUÉBEC – MRC DU GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER

**ST-LUDGER, 09 OCTOBRE 2024**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Ludger tenue le mardi 8 octobre 2024 à 19 h, à la salle du conseil sise au 181, rue Principale, à laquelle sont présent-e-s les conseiller-ère-s, Frédéric Destrijker, Carole Duplessis, Solange Fillion, Sylvain Gagnon, Roger Nadeau et Geneviève Maheux, qui forment quorum sous la présidence de monsieur Denis Poulin, maire.

Monsieur Bernard Roy, directeur général et greffier-trésorier, est présent et assume le secrétariat.

**TOUR DE COMMUNICATION SSI – ACQUISITION DE LA TOUR**

**Résolution 2024-10-292**

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun d'installer une tour de communication pour les services de prévention des incendies d'une hauteur de 96 pieds, sur un terrain d'une altitude élevée, permettant une meilleure couverture de communication dans certains secteurs critiques de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** madame Carole Duplessis

**SECONDÉ PAR :** monsieur Sylvain Gagnon

**ET RÉSOLU**

- QUE le Conseil accepte l'offre de l'entreprise Orizon Mobile pour l'acquisition d'une tour de communication SSI de 96 pieds ; cette offre comprenant aussi, outre l'acquisition de l'équipement :
  - o La démarche de consultation publique
  - o La demande à la ISDE;
  - o L'assemblage, et l'érection de la nouvelle tour ;
  - o Le déplacement des équipements dans la nouvelle tour.
- D'autoriser le Directeur général à signer tout document à cet effet ;
- QUE la dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 03-310-11-725 *Service Incendie - Communications*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 9 octobre 2024

Bernard Roy, directeur général et greffier-trésorier